nécessaire au préalable d'écarter deux postulats sans fondement moral, rationnel ni pragmatique : le « continuisme », c'est-à-dire la démocratisation du régime franquiste, et la restauration de la monarche constitutionnelle.

Nous croyons l'avoir fait avec assez de preuves et documents à l'appui : le gouvernement franquiste est, par essence, incapable de libéralisation et de démocratisation : la monarchie, éteinte depuis 1931, ne peut être rétablie, par manque de ferveur populaire. Il reste encore à expliquer la transition possible, telle que la propose depuis longtemps le gouvernement de la République en exil et comme la souhaitent les authentiques forces démocratiques du pays, à notre avis, immensément majoritaires. La ligne idéologique de cette transition est assez bien tracée dans le précédent document de l'Union des Forces Démocratiques, elle est partagée pour l'essentiel par le Parti Communiste Espagnol et elle reçoit sans cesse l'adhésion, presque en avalanche, de nombreux secteurs et de nombreuses personnes qui, à une époque, ont appuyé ou servi le régime franquiste.

L'analyse des possibles incidences de ce processus historique et ses perspectives de réalisation future feront l'objet d'une autre étude.

Paris, mars 1968.

EVOLUTION DE L'ESPAGNE VERS UNE NOUVELLE DEMOCRATIE ET UNE TROISIEME REPUBLIQUE

Fernando VALERA

Évolution de l'Espagne vers une nouvelle démocratie et une troisième république (I)

par Fernando VALERA ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement de la République Espagnole en exil

C'est à coup sûr une rude entreprise pour les étrangers que de pénétrer à l'intérieur du labyrinthe espagnol. Qui pourrait imaginer, sans l'avoir vu, que derrière la façade baroque de la cathédrale de Saint Jacques de Compostelle se cache le portique roman des Apôtres ? Souvent les choses d'Espagne surprennent et désorientent à cause de ce baroquisme de l'esprit et du verbe, vices de notre conformation spirituelle dont furent de géniales expressions le conceptisme de Quevedo et le cultisme de Gongora. Mon très cher et très admiré ami don José Giner Pantoja — fichier vivant de l'art hispanique et sauveur, durant la guerre civile, du musée du Prado, en union avec les membres méritants de la Commission pour la défense du patrimoine artistique national — me racontait un jour qu'il dut faire je ne sais combien de voyages à Tolède avant de déterminer à qui pouvaient appartenir les belles jambes nues, tournées vers le ciel, qui plongeaient dans l'ornementation prolixe du fameux « Transparent » de la cathédrale. A la fin, et non sans de nombreuses hésitations, il en vint à découvrir, à la partie inférieure du « Transparent », une tête d'ange ou d'archange qui sortait des nuages et qui devait être la légitime propriétaire des belles jambes. Le franquisme a été, parmi bien d'autres choses, une épidémie mentale de baroquisme délirant, un transparent beaucoup plus surchargé et énigmatique que celui de la cathédrale tolédane. Il est difficile à l'observateur ingénu de pouvoir deviner la véritable ligne architectonique, enterrée sous le fatras confus, profus et diffus de la façade. C'est un peu cela que j'ai tenté, avec bonheur j'espère, dans la première partie de cet essai, et que je continuerai à tenter maintenant. S'il est demeuré des zones embrouillées ou obscures, ce n'est pas par vice de ma pensée ni de mon style, mais à cause de la nature même des événements que je m'efforce d'interpréter et, surtout, à cause des oripeaux aveuglants dans lesquels leurs protagonistes les ont enveloppés.

⁽¹⁾ La première partie de cette étude a paru dans le nº 204 (juin 1967). L'auteur, pris par de multiples occupations publiques et privées, n'a pu rédiger cette suite aussitôt. Il prie ses lecteurs de bien vouloir l'excuser.

I. — ADULTERATION ET DEBILITATION DU COURANT DEMOCRATISATEUR.

Je crois avoir démontré dans la première partie que la société espagnole a fait craquer la camisole de force de l'Etat totalitaire. La pression irrésistible de la société détermine la nécessaire évolution du régime vers une démocratie représentative. La reconnaissance tacite de cette réalité explique la raison d'être du référendum du 14 décembre 1966 et les Lois Organiques qui en ont dérivé au cours de l'année 1967, et qui prétendaient recueillir cette pressante aspiration nationale, malheureusement, non pas pour la canaliser loyalement et courageusement, mais pour l'ajourner, la dénaturer et l'escamoter, dès lors qu'il est impossible de l'ignorer ou de l'arrêter.

Des années avant que Franco se décidât à provoquer le référendum, nous avions annoncé quant à nous qu'il n'aurait pas d'autre ressource que de le faire et qu'il tenterait de le falsifier. Nous pourrions alléguer ici de nombreux témoignages écrits ; pour des raisons de concision, nous ne mentionnerons que quelques paragraphes du rapport que le Ministère d'Etat du Gouvernement de la République Espagnole en exil fit tenir à ses délégations diplomatiques officielles et officieuses au printemps de l'année 1964. Nous disions alors :

Vingt-cinq ans après la victoire, le Régime et son « Caudillo » se rendent compte que leur Etat manque d'institutions basées sur une légalité constitutionnelle, et c'est pourquoi l'on est en train d'élaborer, en ce moment, de nouvelles lois pour remplir ce vide. Un éditorial de la « Gaceta Ilustrada » concrétise le propos et le procédé par ces mots : « Le processus de perfectionnement de la vie politique espagnole, qui s'annonce maintenant, implique un certain nombre d'options capables de donner forme au propos de fond. Il ne fait aucun doute que, parmi celles-ci, figure la motion, approuvée par le Conseil National, sur la convenance de transformer le système des Lois fondamentales en une Constitution « stricto sensu » et l'opportune convocation d'un Référendum national, expression de la démocratie espagnole prévue dans les Lois Fondamentales et employée déjà dans des circonstances historiques d'une signification très particulière ».

Mais sans qu'il faille une explication de texte, le Caudillo lui-même a été très explicite dans son discours de clôture du Conseil National du Mouvement (10 avril 1964).

Laissons de côté l'abjuration de ses amitiés d'antan, de ses idoles totalitaires que, mortes et vaincues, il condamne implacablement, comme si les répugnantes cajoleries des Chancelleries occidentales et les visites et flatteries du Ministre français des Anciens Combattants l'avaient convaincu que ce fut lui et ses phalangistes, et non les naïfs républicains espagnols, qui se battirent dans les maquis et souffrirent dans les camps de concentration hitlériens : « peu de mois après la fin de notre Croisade, le monde se vit ravagé par une guerre sans précédent. Aux maux incalculables de l'action guerrière, il fallut ajouter ceux produits par la haine et les passions, qui traînèrent après

soi une longue séquelle de crimes, de génocides, l'exode de peuples entiers, donnant naissance à l'horreur des camps de concentration et des persécutions ».

Laissons de la même façon de côté la découverte tardive par le « Caudillo » « de la supériorité et de l'efficacité des formules occidentales » qui méritèrent de sa part tant d'acerbes reproches quand il considérait, en 1940-45, que le triomphe de l'Allemagne hitlérienne « et la défaite de l'Angleterre libérale étaient désormais inévitables et souhaitables ». N'insistons pas non plus sur l'assimilation des techniques d'expression unamuniennes : « Le communisme vainc, mais ne convainc pas ». (D'après le discours du « Caudillo » prononcé lors de la cérémonie de clôture du Conseil National du Mouvement, et publié dans ABC du 10 avril 1964).

Ce qu'il importe ici de mettre en relief est plus actuel et plus urgent. Citons quelques paragraphes du discours mentionné, avec de rapides commentaires et éclaircissements :

- A) « Le Mouvement doit promouvoir la diversité des avis sur les solutions des problèmes et doit favoriser le développement de la participation populaire ». C'est-à-dire que ce qui manque au Mouvement pour pouvoir se maquiller en démocratie occidentale, c'est de promouvoir la diversité des avis et d'organiser la participation populaire qui lui fait défaut ; mais la diversité des avis, ou bien est dirigée et se manifeste seulement dans le cadre du Mouvement, et dans ce cas n'est pas diversité, ou bien suppose la pluralité des opinions organisées, c'est-à-dire la liberté des partis politiques.
- B) « Il convient de corriger la dépolitisation vers laquelle a dérivé un petit secteur des nouvelles générations ». Ce qui équivaut à reconnaître que le régime a dépolitisé un secteur de l'opinion publique, qui ne doit pas être aussi petit quand le « Caudillo » note le mal et expose la nécessité de le guérir.
- C) « Nous devons asseoir notre futur, non sur la vie d'un homme, mais sur la stabilité des Institutions ». Ceci, après vingt-cinq ans d'exercice illimité du pouvoir personnel, signifie l'aveu qu'il n'y a pas d'institutions stables, puisqu'il faut maintenant les organiser pour que l'avenir de l'Espagne ne dépende pas de la vie d'un seul homme.
- D) « Un gouvernement qui ne pourrait compter sur une autre force politique que le pouvoir et son Journal Officiel, manquerait de la force morale indispensable ». Certes! Le Glorieux Mouvement a manqué jusqu'à maintenant et il n'y a plus de remède au mal de la force morale et de l'assistance de l'opinion publique. Il s'est seulement soutenu « à la pointe des baïonnettes », source de la légitimité de son régime, « et non sur des bulletins de vote », comme l'affirmait le « Caudillo » lui-même à Palencia aussitôt après le Congrès Européen de Munich, avant que les faits l'eussent contraint d'accepter la démocratisation, pour la falsifier et la dénaturer.
- E) « Nous ne pourrons jamais revenir à des systèmes qui nous réduiraient à la passivité et nous stériliseraient dans des luttes domestiques pour le pouvoir ». En somme, il faut promouvoir la diversité des opinions, la participation populaire, la ferveur d'une opinion politisée, la stabilité de nouvelles institutions, la force légale et morale du pouvoir public ; mais ceci, c'était la République, et à ceci on ne

pourra jamais revenir, parce que c'est contre ceci que s'est déclenché, le 18 juillet 1936, le Glorieux Mouvement. Donc, la démocratisation que l'on se plaît si bien à claironner ne sera qu'une simulation destinée à se mettre dans les conditions formelles nécessaires à l'entrée dans les Institutions Européennes, si celles-ci, comme les Nations Unies et l'Unesco et autres organismes internationaux, sont disposées à se laisser tromper, en toute connaissance de cause, en lavant dans le Jourdain de la démocratisation apparente le péché originel du « Caudillo » et de son Mouvement.

Tout cela, et mille autres références que l'on pourrait citer, démontre que le Régime franquiste, en dépit de ses bravades, nées du péché d'orgueil, se sait vaincu par l'opposition sur le terrain des principes. La société espagnole a vaincu l'Etat, et comme celui-ci a conscience de sa défaite, il se dispose à revêtir les atours de la liberté pour pouvoir continuer à jouir des prébendes du pouvoir ».

Nous devons avouer ici que nous, républicains espagnols, sommes restés un peu surpris de la candeur et même de la joie avec lesquelles la presse internationale, et plus encore les chancelleries des pays occidentaux, ont salué les promesses de libéralisation de la dictature franquiste. Est-ce que véritablement le monde démocratique faisait un large crédit, une fois de plus, au gouvernant qui, avec le plus de cynisme et le plus souvent, a déchiré toutes ses promesses et abjuré toutes les loyautés ? Ou est-ce que le monde démocratique se sait complice de l'iniquité perpétrée contre la République Espagnole, et, à ce titre, est disposé en permanence à accepter n'importe quel similacre propre à soulager ses remords de conscience ?

Et pourtant le « Caudillo », comme son prédécesseur et maître à penser Adolphe Hitler, ne trompe que par la vérité et seulement ceux qui veulent bien être trompés et qui, par malheur, sont légion. Avec ses propres paroles ou celles de ses hérauts autorisés, nous avions annoncé quant à nous, avec deux ou trois ans d'avance, les causes déterminantes de l'évolution politique et les projets de la contenir en simulant une libéralisation. Nous avions même annoncé le procédé, c'est-à-dire le référendum et les Lois Organiques. Nous transcrivons du même rapport du printemps 1964 :

Voici des déclarations hautement instructives, choisies parmi celles innombrables qui emplissent les colonnes de la presse officielle et dirigée d'Espagne :

Dans « Ya » du 5 mai 1964, sous le titre Ouverture politique et commentant la convocation d'élections pour les postes de représentation syndicale au Dixième Congrès National du Mouvement, on peut lire : « Dans l'étape de développement politique que connaît le pays, une des préoccupations de base doit se centrer sur l'effort pour renforcer le sens populaire et représentatif de toutes nos institutions. Nous pensons surtout aux Cortès, aux corporations locales et au Conseil National du Mouvement lui-même. « Si le Conseil National du Mouvement doit être représentatif, il devra s'ouvrir pour incorporer à ses cadres les

hommes aptes à agir en tant que porte-parole des différents courants d'opinion». Bien entendu, dans le même éditorial, se révèle le propos décidé de faire de la démocratisation et de l'ouverture politique un simple slogan dès lors que seuls sont reconnus comme courants d'opinion licites ceux qui « acceptent comme base incontestable de la politique nationale les principes fondamentaux du Mouvement », et l'on rappelle qu'aux élections syndicales convoquées, « le droit d'élire et la possibilité d'être élu sont limités aux affiliés au Mouvement ».

L'éditorial de la « Gaceta ilustrada » du 18 avril 1964, n° 393, ne laisse pas d'être intéressant. Nous regrettons de ne pas pouvoir le transcrire intégralement. Il commence par expliquer pourquoi la libération économique conduit fatalement à la liberté politique : « Il existe une connexion indiscutable entre développement économique et développement politique. Tous deux ont leur source dans une commune filiation à la philosophie politique et juridique qui a façonné ce que nous avons accoutumé d'appeler Occident et aussi monde libre. Les frontières entre liberté économique et liberté individuelle s'entremêlent. La présence de totalitarismes dans les pays soviétisés n'obéit pas à une perversion des dirigeants : c'est une nécessité du système communiste ». Et du système phalangiste, et de tout système totalitaire, voilà notre commentaire.

« Le choix du système de la libre entreprise comme moteur du développement économique s'accompagne sur le plan politique de la maturation de formes adéquates au libre épanouissement de la personnalité individuelle. Si l'on examine à nouveau les droits contenus dans le « Fuero de los Espanoles », on constate que le sens de l'institutionnalisation du pays avait été préétabli et ce, dans la direction où il s'annonce aujourd'hui. » Mais il a fallu que s'écoulent vingt-cinq ans pour que le Régime se rende compte que son propos, dès l'origine, était de s'institutionnaliser.

« Conjointement à ce but d'institutionnalisation supérieure, le développement politique se propose d'établir des garanties solides pour la continuité du futur espagnol. Le Chef de l'Etat lui-même a abordé le problème assez clairement et assez largement pour définir une étape d'accélération dans le processus constituant espagnol, commencé par la paix, il y a vingt-cinq ans ».

Plus loin, l'éditorial insiste sur le propos d' « élargissement de la représentation populaire » qui, d'autre part, « doit s'ouvrir aux cadres de minorité et de base populaire du pays pour que la société espagnole participe, à travers ceux qui se sentent une vocation politique de service et pour que puissent devenir réalité institutionnelle ces aspects idéologiques » ; mais l'élargissement « se fera seulement à travers le Mouvement » qui, selon les paroles du « Caudillo », « doit être le futur canal, large et profond, de promotion politique, qui permette à tous de participer dans leurs tâches, de travailler et de se sacrifier pour l'Espagne », ce qui est la révélation évidente que le dessein de cette démocratisation est purement apparent et orienté vers les fins immédiates de l'association aux Institutions Européennes. Il est évident qu'il n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir une authentique démocratisation si le Mouvement — parti unique — supplante la totalité et la pluralité de la volonté populaire espagnole.

Toutes ces références, antérieures à l'organisation et au dérou-

lement du référendum et à l'approbation des Lois dites Organiques, démontrent irréfutablement, documents à l'appui, que le « Caudillo » et son régime ne se proposaient pas — et ils n'ont jamais caché leur dessein — d'organiser un authentique référendum ni d'entreprendre une véritable démocratisation, mais de la simuler, pour contenir et dévier, pour le moment, la pression de la conscience démocratique renaissante du peuple, et pour remplir les conditions formelles qui permettraient à la diplomatie internationale, sans trop de déshonneur, de leur ouvrir les portes des Institutions Européennes.

II. — FRANCO N'A JAMAIS PENSE A RESTAURER LA MONARCHIE.

Tout le contenu de ce chapitre n'est qu'une simple transcription de notre rapport de 1964, plus actuel et plus convaincant aujour-d'hui qu'à l'époque où il fut écrit. Ce qui, alors, n'était que présomptions et indices est devenu réalité.

Durant quelques années, a prévalu dans certaines Chancelleries et a gagné du crédit, même dans les milieux républicains de l'exil, l'hypothèse qu'une restauration monarchique serait l'instrument le plus propre à assurer la transition vers le retour à la normale démocratique. Cette hypothèse — que M. Ridruejo a définie avec perspicacité ultérieurement comme « la restauration de la Monarchie instrumentale » — se fondait sur une supposition totalement gratuite, à savoir que l'armée espagnole, appelée |à exécuter l'opération, était fondamentalement monarchiste.

Dans l'un des rapports que, dans le sillage du Congrès du Mouvement Européen de Munich de juin 1962, j'ai fait parvenir aux démocrates américains, je démontrais avec des arguments irréfutables le caractère fallacieux de cette supposition. L'armée franquiste— je dis franquiste, et non espagnole, parce que l'armée espagnole a disparu en 1936, en se scindant en deux armées rivales, dont seule, en tout état de cause, l'armée républicaine mériterait le titre d'espagnole— l'armée franquiste, donc, n'est pas, ni n'était, ni n'a fait montre de sentiments monarchistes, que dans l'exacte mesure où l'a décidé le « Caudillo ». Il était donc vain, comme les faits l'ont démontré, d'attendre que l'armée imposât au Caudillo le rétablissement de la Monarchie, incarnée dans la dynastie des Bourbon.

L'histoire a démontré que les paroles de Calvo Sotelo (2), dans

son dernier discours au Parlement, n'étaient pas un simple procédé oratoire, mais la conviction désespérée d'un monarchiste pleinement conscient du relâchement des liens entre l'armée et la monarchie :

« Quand j'entends parler, ici ou là, du péril représenté par les militaires monarchisants, cela me fait sourire, car je ne crois pas — et vous ne me nierez pas une certaine autorité morale pour formuler cette assertion — qu'il existe actuellement (juin 1936) dans l'Armée espagnole, quelles que soient les idées politiques individuelles que la Constitution respecte, un seul militaire disposé à se soulever en faveur de la monarchie et contre la république. S'il existait, ce serait un fou, je le dis en toute clarté, encore que je considère que serait tout aussi fou le militaire qui, à la tête de son corps, ne serait pas disposé à se soulever en faveur de l'Espagne et contre l'anarchie ». (Copié du texte reproduit d'après le Journal des Sessions du Congrès par ABC du 31 mars 1964).

De 1939 à 1964 (et maintenant à 1968), il a continué d'être évident qu'il n'existe pas un seul militaire disposé à se soulever pour la Monarchie. Moins encore, naturellement, existe-t-il un peuple. Mais cette prétendue tradition monarchique de l'armée a alimenté durant longtemps la vaine espérance de la restauration d'une monarchie instrumentale qui aurait pu être le chemin le plus économique pour opérer la transition du franquisme à la démocratie.

Je me plais à reproduire l'opinion de don Niceto Alcala Zamora y Castillo, illustre professeur de droit de l'Université Nationale Autonome de Mexico, et fils de celui qui fut le premier Président de la République Espagnole, décédé en exil :

- « Est-il certain, en effet, que l'armée appuie la solution monarchique et s'oppose à la républicaine ?... Les rapports les plus récents et les plus dignes de foi conduisent à une conclusion bien distincte. Si nous partons du fait que les officiers prennent d'ordinaire leurs grades vers les vingt ans, et que trente-deux ans actuellement trente-sept se sont écoulés depuis le renversement d'Alphonse XIII, la conséquence est que l'immense majorité des militaires actuels n'ont jamais servi ou n'ont même pas connu la Monarchie ».
- « Dans ces conditions, l'enthousiasme monarchiste supposé des forces armées, et leur non moins imaginaire veto à la solution républicaine, se réduisent à de vulgaires instruments de chantage politique dont se servent les partisans de la restauration, persuadés, comme ils le sont, de ce que le peuple espagnol, dans des élections brutalement sincères telles qu'en 1931 en réclamait Osorio y Gallardo, ne votera jamais pour le retour des néfastes Bourbons ni de la monarchie ».
- « Ayant tiré la leçon de l'échec de la tentative monarchiste du 10 août 1932, asphyxiée faute d'atmosphère, les rebelles de 1936 prirent bien soin de ne pas donner à leur soulèvement un caractère initialement anti-républicain (3) et enfin, si parmi les insurgés avait existé

⁽²⁾ Le chef politique le plus en vue des monarchistes, aux inclinations fascistes marquées, que le Régime a canonisé sous le titre de proto-martyr, pour avoir été assassiné quelques jours avant le soulèvement de 1936. Ce réprouvable crime politique ne fut pas un fait isolé, mais un de plus de ceux qui se perpétrèrent alors pour préparer le climat de la guerre civile, sur l'initiative des jeunesses phalangistes, donnant lieu à une réplique également violente des jeunesses marxistes. Cela est aujourd'hui prouvé sur documents dans les Mémoires du colonel Ansaldo.

⁽³⁾ N. d. T.: Voir à ce sujet la première des mémorables allocutions radiodiffusés du général Queipo de Llano qui se terminait par ces mots : «Vive l'Espagne! Vive la République!»

cette ferveur royaliste qu'on leur impute, personne n'aurait pu les empêcher (pas même Franco lui-même, dont la seule véritable force est le soutien militaire) alors, en 1939, ou en n'importe quelle occasion, de réaliser leurs projets restaurateurs... Qu'un certain nombre de généraux mathusalémiens, de ceux qui prospérèrent à l'ombre d'Alphonse XIII, soient monarchistes, ne veut pas dire que l'armée dans sa totalité va les suivre. Il est donc plus conforme à la réalité du moment de montrer l'attitude des militaires comme dubitative à l'égard du problème de régime ; mais la flagrante médiocrité des prétendants fera que, à bref délai, il ne leur restera d'autre option que la République, avec peut-être chez eux une préférence pour celle de type présidentiel ».

Même si ce divorce de l'Armée d'avec la Monarchie n'était pas aussi évident que les faits l'ont démontré depuis tant d'années, il existe d'autres causes qui ont rendu peu à peu la restauration impossible. En premier lieu le fait qu'en Espagne il ne subsiste pas d'opinion monarchiste de tendance libérale et démocratique qui soit appréciable. Les rares éléments monarchistes militants sont les absolutistes. Don Salvador de Madariaga m'objectait, il y a quelques années :

- Mais, en Espagne, il y eut jusqu'en 1931 un puissant Parti Libéral Monarchiste. Que sont devenus ces libéraux ?
- C'est très simple, don Salvador répliquai-je les vieux sont morts et les jeunes sont devenus républicains.

Cette réalité a été confirmée par tous les sondages d'opinion effectués conformément aux nouvelles techniques « Gallup ». Tout récemment, celui fait dans les milieux universitaires par le jeune professeur — et déjà illustre juriste — don Raul Morodo, élément remarquable de la nouvelle génération socialiste qui est en train de surgir en Espagne, a été plus qu'éloquent.

Parmi les forces du Régime elles-mêmes, les seules qui aient une certaine attache populaire, comme l'ancienne Phalange, n'ont jamais caché leurs préférences pour une République à leur manière. Déjà, le 9 avril 1947, le journal « Madrid », organe de la Phalange, disait que « si le Comte de Barcelone — Don Juan de Bourbon — veut établir sa monarchie traditionnelle sur la base d'une démocratie libérale (sic) — et s'il s'agit d'autre chose, nous n'en comprenons pas la nécessité — point n'est besoin de monarchie ; on devrait reconnaître les pouvoirs de la république, proclamée à la suite d'élections dont la valeur fut reconnue par son père Alphonse XIII, comme il reconnut qu'il avait perdu l'estime des Espagnols, et, en accord avec la légalité démocratique, il n'y aurait pas autre chose à faire que de rétablir la république ».

En second lieu, l'abondance et la rivalité des prétendants au trône, dont aucun ne jouit d'une dimension historique susceptible

d'éveiller un courant d'enthousiasme populaire, fait que la seule restauration viable en Espagne est celle de la « monarchie sans roi », dont avait parlé don Angel Osorio y Gallardo. Cela dit, la monarchie sans roi est une absurdité logique et une impossibilité fonctionnelle.

Ni don Juan de Bourbon, ni son fils don Juan Carlos, époux de Sophie de Grèce, ni Charles Hugues de Bourbon Parme, marié à Irène de Hollande, ni le sourd Infant don Jaime, duc de Ségovie, ni son fils don Alfonso — si l'on s'en tient seulement aux prétendants de la dynastie bourbonienne, sans tenir compte de la centaine d'autres concernés par les conditions mises par les Lois Organiques pour pouvoir aspirer au trône d'Espagne — ne croient qu'ils pourraient être rois par la volonté du peuple, et n'aspirent qu'à l'être par la grâce du « Caudillo » tout puissant qui, de son côté, a sa propre et personnelle conception de la monarchie. Dans le jeu de cartes espagnol appelé « de tous ensemble », une collection de rois assure le triomphe ; en histoire, au contraire, elle détermine l'impossibilité de la restauration monarchique.

Enfin, le « Caudillo », unique et tout puissant arbitre de la querelle et seul restaurateur possible, a proclamé aussi clairement que souvent sa volonté bien arrêtée de ne pas restaurer la monarchie des autres, mais, en tout état de cause, d'instaurer la sienne propre, qu'il serait plus exact d'appeler monocratie. Nous allons nous en expliquer parce que le sujet est de quelque importance et les éclaircissements sont nécessaires.

Le général Franco en est arrivé à autant de dextérité que le général de Gaulle dans l'emploi d'expressions ésotériques qui ont besoin de la plus fine des exégèses pour que soient percées les véritables intentions du gouvernant. « Je vous ai compris! », « Et après, on fera le reste...», et les nationalistes algériens comprirent que « le reste » était l'indépendance, les colons et impérialistes que « le reste » était l'Algérie Française, avec son cortège d'injustices et de privilèges, pour le soutien de laquelle avait éclaté contre la IV° République la rébellion du 13 mai 1958; et la majorité de l'opinion, en Algérie et en France, qui, à mon avis, n'était ni nationaliste ni colonialiste, interpréta que « le reste » serait la coexistence de toute la population algérienne dans le cadre d'un statut d'égalité des droits, grâce à quoi tous les citoyens le seraient « à part entière ». De la même façon, lorsque le « Caudillo » accordait une entrevue, le 1er avril 1964, à ABC, les mots « royaume » et « monarchie » avaient dans sa bouche un sens ésotérique bien différent de celui qui suscita, une fois de plus, la jubilation débordante et prématurée du quotidien madrilène. « Voici le temps. La monarchie va être restaurée ». Et la

bonne nouvelle ne fit pas peu de bruit dans les milieux diplomatiques internationaux et dans les chancelleries des grandes puissances où nichent, contrairement à ce que l'on croit, les personnages les plus ingénus, les plus anachroniques et les plus déconnectés d'avec la réalité que l'on puisse imaginer.

Peu de jours après, un discours du « Caudillo », commenté par la presse du Mouvement, déversait une douche d'eau glacée sur les monarchistes tout réjouis, en leur révélant l'authentique interprétation des paroles du « Caudillo ». « Arriba » de Madrid, du 2 avril 1964, mit les points sur les i, sous le titre ronflant de « Franco a dit » : « Je crois objectivement que c'est dans le système monarchique que s'accommode le mieux notre doctrine et que nos principes peuvent être le mieux assurés. Je ne me réfère pas à la monarchie renversée que nous avons connue, mais à la monarchie sociale, populaire et représentative qui peut répondre aux inquiétudes et aux nécessités de notre temps ; c'est pourquoi nous n'avons jamais parlé de restauration, mais d'instauration ». De toute évidence, ce que dit le « Caudillo », avec des expressions équivoques, susceptibles d'interprétations diverses, pour calmer les impatiences, permettre les espoirs et apaiser les révoltes, c'est qu'en réalité il ne pense pas restaurer la monarchie des monarchistes, mais instaurer sa propre monocratie. Une monocratie à vie, consubstantielle à sa personne, aussi longtemps qu'il vivra et pourra exercer le pouvoir ; possiblement élective, quand il disparaîtra de la scène politique et historique. Mais une monocratie élective n'est pas la monarchie traditionnelle espagnole - sauf aux temps agités de l'empire wisigoth - et se rapproche beaucoup plus de ce qu'en langage politique l'on nomme république présidentielle.

Le même numéro d'« Arriba », à la seconde page, et sous le titre de « Instauration dans le Mouvement », éclairait par une exégèse phalangiste le sens ésotérique des expressions « caudillesques », et ce, en ces termes :

« C'est seulement en l'actualisant que le système monarchique est possible, a dit Franco au Directeur d'ABC au cours des déclarations que notre cher confrère a publiées hier. On sait fort bien à quoi équivaut l'actualisation de la monarchie... Il n'y aura jamais lieu, assurément, de spéculer sérieusement sur la monarchie démocrate-libérale que nous avons connue... » « C'est pourquoi — et le Chef de l'Etat a été une fois de plus formel dans ses affirmations —, nous n'avons jamais parlé de restauration, mais d'instauration ».

Nous continuons à transcrire du journal phalangiste :

« La position du « Caudillo » à ce sujet, comme on peut facilement le constater, est invariable. Ce système, que les hommes d'un peu plus de quarante ans ont connu, est mort de consomption. Il ne s'est pas trouvé un seul piquet de soldats disposés à le défendre, ni une seule force civique décidée à élever une barricade, ne serait-ce que pour donner à sa chute un parfum de poudre et d'héroïsme. Cette monarchie s'est écroulée dans le calme et la passivité qui accompagnent le dénouement dans les processus biologiques. Comme tombent les feuilles des arbres en automne. C'est pour cette raison qu'on a pu enregistrer le fait presque amusant que le pays « se soit couché monarchiste et levé républicain », comme si une chose aussi substantielle et importante pour le destin historique d'une nation était de celles pour la solution desquelles la nuit porte pacifiquement et bourgeoisement conseil ! »

« La réplique à un système qui avait perdu toute efficience, sans aucun doute parce que sa substance n'était ni sociale, ni populaire, ni représentative, l'Espagne l'a donnée avec un caractère plébiscitaire sans équivoque, il y a trente-trois ans, (en 1931). Il n'est que de percevoir le frémissement de la rue, d'ausculter le sentiment politique des nouvelles générations, pour savoir qu'elles s'identifient pleinement à cette révolution pacifique du 14 avril 1931, où les ennemis de la monarchie, un peu timides au début, et ensuite surpris de leur propre succès, et les monarchistes, plongés dans un abîme d'indifférence pour le sort de l'Institution, convinrent tacitement de donner au pays une nouvelle forme de gouvernement.

« ...Cette forme de Monarchie élective, populaire, consacrée en Espagne par un quart de siècle, continue à jouir d'adhésions éclatantes, plébiscitaires ».

Il est bon de rappeler que cet éditorial d'« Arriba » du 2 avril 1964 ne faisait que gloser, dans ses expressions antimonarchistes méprisantes, des phrases antérieures du « Caudillo » qui, plus d'une fois, a proclamé définitivement éteinte l'institution qui, en 1931, renonça à ses propres prérogatives, n'eut pas un seul soldat pour la défendre — pas même le général Franco — et mourut d'épuisement le 14 avril. C'est le général Franco qui, dans un discours public prononcé le 17 avril 1953, a affirmé que « Le 14 avril fut l'échec d'un régime, non celui d'une nation... L'échec d'une politique et de ses classes dirigeantes ne signifie pas que les Espagnols aient atteint la décadence. Voici pourquoi le peuple espagnol connut le 14 avril cette aurore d'espérance, croyant que cette révolution signifiait un changement effectif et radical... C'était une nation qui se levait et marchait de nouveau sur les grands boulevards de l'histoire ».

Le « Caudillo » fut encore plus clair et plus définitif dans ses déclarations à l'hebdomadaire allemand « Christ und Welt », traduites et reproduites dans « Arriba », le 17 mai 1964, et qui viennent confirmer l'interprétation que nous donnons des véritables intentions de Franco sur la restauration de la monarchie. Voici le commentaire d'« Arriba », sous le titre de « La succession » :

« Dans une déclaration à l'hebdomadaire allemand « Christ und Welt », le Chef de l'Etat Espagnol a affirmé que la possibilité d'établir une régence n'est pas nouvelle, puisqu'elle est même implicite dans la « Loi de Succession ». Cette loi prévoit des solutions pour tous les cas

imaginables. Mais ce qui est important, ce n'est pas la forme externe de la succession, mais son contenu, qui doit être bénéfique pour la nation. L'article 6 de la Loi de Succession détermine qu' « à n'importe quel moment, le Chef de l'Etat pourra proposer aux Cortès la personne qu'il estimera devoir être appelée le jour venu à lui succéder, à titre de roi ou de régent.

Cet article va même jusqu'à prévoir qu' « il pourra, de la même façon, soumettre à l'approbation de celles-ci (les Cortès), la révocation de la personne qu'il aurait proposée, quand bien même aurait-elle été déjà acceptée par les Cortès ».

Et dans le cas de mort ou d'incapacité du Chef de l'Etat sans qu'ait été désigné de successeur, c'est le Conseil de Régence qui convoquera les membres du Gouvernement et du Conseil du Royaume pour qu'ils décident de la personne de sang royal qui, remplissant les conditions légales strictement déterminées par la Loi de Succession elle-même, devra être proposée aux Cortès à titre de roi. « Au cas où il n'existerait pas de personne de sang royal qui remplisse les dites conditions, ou si la proposition ne recueillait pas l'assentiment de la dite Haute Chambre, ils proposeront à cette dernière, comme régent, la personnalité qui, par son prestige, sa capacité, et le possible appui de la nation, devra occuper ce poste ».

C'est-à-dire que les préceptes de la réglementation en vigueur en matière de succession couvrent toutes les situations possibles. Cela dit, l'essentiel ne réside pas dans les aspects formels de la succession, mais dans son contenu. La Loi de Succession est la norme instauratrice qui assure la continuité de l'esprit du 18 juillet 1936. C'est pourquoi elle spécifie sans ambages que, pour exercer la fonction de Chef de l'Etat en tant que Roi ou Régent, il faudra prêter serment aux Lois Fondamentales et proclamer sa loyauté aux principes qui informent le Mouvement National. Et elle prévoit même l'exclusion des personnes royales qui, « pour leur désaffection notoire aux principes fondamentaux de l'Etat ou pour leurs actes, mériteront de perdre les droits de succession établis dans cette Loi ». Ce n'est que sous ces conditions qu'il convient d'envisager la succession à la première Magistrature de l'Etat et la désignation de la personne appelée à la tenir. Tout ce que l'on pourrait imaginer d'autre serait extravagant, anachronique ou tout simplement dénué de virtualité ».

On objectera que toutes ces références sont antérieures au référendum et aux nouvelles Lois Organiques. Nous rétorquons que l'un et les autres n'ont fait qu'affermir, développer, en les refondant dans un seul corps légal, les principes et institutions essentielles de la législation précédente. Tout ce que nous avons cité pour démontrer les véritables et permanentes intentions du « Caudillo » — ou de ceux qui agissent dans son ombre — pourrait être tiré également de textes en relation avec les nouvelles dispositions issues du référendum. Nous ne le ferons pas pour des raisons de concision et pour ne pas abuser de l'attention et de la patience des lecteurs.

III. — LES INDECISIONS DE DON JUAN DE BOURBON.

La fermeté et la constance qui président à la pensée politique du « Caudillo » contrastent avec les indécisions, les velléités et les faiblesses du seul prétendant sérieux à la couronne d'Espagne, don Juan de Bourbon-Battenberg — aujourd'hui Mountbatten — fils d'Alphonse XIII, désigné comme héritier par son père, au vu de l'incapacité physique de son frère aîné, l'Infant don Jaime.

Pour guider le lecteur dans le dédale des fluctuations que l'on observe dans la pensée et la conduite de don Juan, donnons ici une conclusion anticipée, qui est la suivante : le prétendant et sa cour ou Conseil Privé ont toujours été hésitants entre les deux options contradictoires qui s'offrent à eux : suivre la ligne démocratique et patriotique tracée par Alphonse XIII, lorsqu'il s'expatria en 1931, en reconnaissant que l'Espagne est seule maîtresse de son destin, ce qui signifie que le souverain ne retrouvera pas l'exercice de ses prérogatives royales sans l'assentiment préalable de la souveraineté nationale ; ou bien s'adapter à la politique des monarchistes autoritaires et insurgés de 1936, et se résigner à recevoir la couronne en legs ou donation du « Caudillo », lorsque celui-ci se décidera à mourir ou à se retirer, c'est-à-dire que le futur roi se résignerait au triste rôle de fantôme, fidéicommissaire et exécuteur testamentaire de la volonté du « Caudillo ».

Et, devant cette alternative inéludable, don Juan de Bourbon et son Conseil n'ont cessé de fluctuer depuis 1939, sans se décider à choisir et, naturellement, sans entreprendre les actions consécutives à un choix. De la même façon qu'il y eut un Philippe II « le Prudent », ou un Henri IV « l'Impuissant », ou un Philippe IV « le Grand » — dont la grandeur, disait Quevedo, « tenait de celle des trous : plus on leur enlève de terre, plus ils sont grands », et ce, après la perte du Portugal — ou bien encore un Charles II « l'Enchanté », de la même façon le prétendant pourrait passer à l'histoire avec le qualificatif de don Juan « l'Indécis » !

Voici le message qu'Alphonse XIII adressa à l'Espagne, le 14 avril 1931, lorsqu'il s'expatria, avec l'espoir de retrouver un jour l'amour de son peuple. Il est bon de rappeler ici que le Gouvernement Provisoire de la République, secondé par les jeunesses républicaines et socialistes, veilla à ce que la reine Victoria, le Prince des Asturies et les Infants fussent dûment protégés et escortés jusqu'à la frontière française, tandis qu'Alphonse XIII embarquait à Carthagène à bord d'un navire de guerre espagnol — non d'un navire de guerre britannique, comme le prétendait récemment le correspondant à Madrid du « New York Times » — lequel, par respect pour le souverain déchu, n'amena le pavillon monarchique et ne leva les

couleurs républicaines que lorsque celui-ci eût débarqué sain et sauf dans le port de Marseille. Voici donc ce message :

AU PAYS:

Les élections qui ont eu lieu dimanche me révèlent clairement que je n'ai pas aujourd'hui l'amour de mon peuple. Ma conscience me dit que cette rupture ne sera pas définitive, car je me suis toujours attaché à servir l'Espagne, j'ai porté tous mes soins au seul intérêt public, même dans les circonstances les plus critiques. Un roi peut se tromper et, sans aucun doute, j'ai commis quelque méprise, mais je sais en toute certitude que notre patrie s'est en tout moment montrée généreuse devant les fautes sans malice. Je suis roi de tous les Espagnols. et je suis aussi un Espagnol. Les moyens ne me manqueraient pas de défendre mes prérogatives royales, en un combat efficace contre ceux qui les combattent. Mais je veux résolument m'écarter de tout ce qui signifierait lancer un compatriote contre un autre dans une guerre fratricide. Je ne renonce à aucun de mes droits, parce que, plus que les miens, ils sont le dépôt accumulé de l'Histoire, de la garde duquel je devrai rendre un jour un compte rigoureux. J'attends de connaître l'expression authentique et appropriée de la conscience collective, et dans cette attente de la voix de la nation, je suspends délibérément l'exercice du pouvoir royal, et je m'éloigne de l'Espagne, la reconnaissant ainsi comme la seule maîtresse de son destin. En cela aussi je crois faire le devoir que me dicte mon amour de la patrie. Je demande à Dieu que les autres Espagnols, aussi profondément que moi, le sentent et le fassent. Alphonse XIII.

Don Juan devait opter, disions-nous, entre suivre la ligne tracée par le document d'Alphonse XIII, en n'essayant pas de renouer avec l'exercice du pouvoir royal tant que le peuple ne l'appellerait pas, ou accepter la succession de Franco, comme continuateur du Mouvement et prolongateur de la guerre civile, sans une préalable et libre consultation de la volonté nationale.

Voyons maintenant la preuve documentaire de ce diagnostic. Nous allons copier d'après la revue « Manana » (« Demain ») qui était éditée à Paris de 1965 à 1966, inspirée par les nouveaux exilés de 1962, revue de tendance « accidentaliste » en matière de régime, mais avec une préférence marquée et non dissimulée pour la monarchie instrumentale à laquelle nous nous sommes référés antérieurement. Nous regrettons de ne pas pouvoir, pour des raisons de concision, transcrire la totalité de ce rapport. Nous allons sélectionner les paragraphes à notre avis les plus intéressants :

La première scission se produisit en relation avec la guerre mondiale et comme conséquence de la tentative frustrée de faire déboucher la guerre civile sur la restauration, propos indubitable des principaux conspirateurs du 18 juillet (1936). Réalisant une des innombrables « rébellions des instruments » que l'Histoire a connues, Franco s'est érigé en roi naturel ou « Caudillo », et Alphonse XIII de Bourbon a dû s'éteindre en exil.

Peu de temps après, de nombreux monarchistes déçus ont dû choisir. Certains optèrent pour les perspectives que leur promettait la monarchique Angleterre, et peu de temps après don Juan de Bourbon lui-même s'adressait au pays en se présentant comme le pacificateur de ses intérêts discordants et comme le réconciliateur de l'Espagne avec le monde des vainqueurs. Ce manifeste, opportun et intelligent, détermina la naissance de la première opposition monarchiste au franquisme. Presque personne ne conteste aujourd'hui que cette heure fut la plus propice, ce manifeste le mieux approprié et ces alliances frustrées (avec les forces de l'exil) les plus sûres, pour convertir la monarchie en une véritable solution nationale.

Il importe de souligner deux faits, plutôt que deux informations, consignés dans les paragraphes précédents : d'abord, que le propos initial des principaux conspirateurs du soulèvement du 18 juillet 1936 fut la restauration de la monarchie ; c'est-à-dire que l'institution monarchique ne peut pas être l'arbitre de la paix, pour avoir été le catalyseur de la guerre civile. Et, deuxièmement, que Franco, instrument et « Caudillo » du soulèvement monarchiste, s'est rebellé dès le premier jour contre son seigneur et s'est érigé en roi naturel, ou « Caudillo », tandis qu'Alphonse XIII mourait en exil.

Nous analyserons maintenant quelle fut l'attitude de don Juan devant le double fait de la défaite de l'Axe, véritable triomphateur de la guerre civile espagnole, et de l'usurpation par Franco de la direction de l'Etat. Nous copions d'après « Manana »:

Le manifeste du prétendant disait, entre autres choses : « Le régime de Franco, inspiré dès son commencement par les puissances de l'Axe, est absolument contraire à la tradition de notre peuple, et fondamentalement incompatible avec les conditions créées dans le monde par la guerre. Sa politique extérieure compromet l'avenir de la nation. Seule la monarchie constitutionnelle peut être un instrument de paix et de concorde susceptible de réconcilier tous les Espagnols. Seule, elle peut obtenir le respect de l'étranger grâce à un régime légal. Je demande solennellement au général Franco qu'il reconnaisse l'échec de sa conception totalitaire de l'Etat, qu'il abandonne le pouvoir et qu'il laisse la voie libre à la restauration du régime traditionnel de l'Espagne ».

Le souvenir du comportement du Roi Alphonse XIII durant les dernières heures de son règne représentait à ce moment-là un élément psychologique favorable. En fin de compte, le roi s'était soumis à la volonté populaire sans lui opposer de résistance armée, renonçant à recourir à une guerre civile. Ce geste de renonciation en venait à représenter maintenant une espèce de fil coupé grâce auquel l'héritier du trône pouvait espérer faire un nœud de la même nature que la coupure : ce que le peuple avait dénoué, seul le peuple pouvait le renouer en toute légitimité.

Et voici ce que parut être la thèse officielle de l'exilé d'Estoril en ces heures où, les tentatives d'insurrection armée sous forme de guérillas ayant échoué, il ne restait pas de grands espoirs au peuple espagnol. En 1947 encore, devant le projet de « Loi de Succession » « dicté » par

le régime avec l'aval légalisateur d'un référendum soigneusement accommodé, don Juan invoquait la véritable souveraineté nationale comme unique juge possible de la légitimité politique.

Le point essentiel de cette analyse aiguë, le point indiscutable, c'est qu'après le triomphe des démocraties dans la seconde guerre mondiale, le prétendant, suivant la ligne tracée par Alphonse XIII, reconnaissait et proclamait que la souveraineté nationale était l'unique source légitime du pouvoir royal. Si alors le patriotisme avait prévalu sur les rancœurs de la guerre civile, et l'intérêt national sur les ambitions de sectes et de partis, il n'aurait pas été difficile aux monarchistes d'entamer le dialogue fécond qui eût débouché sur l'instauration d'un gouvernement national qui pût consulter la volonté populaire, rétablissant la légitimité interrompue en 1936, et réintégrant l'Espagne, avec tous les droits et tous les honneurs, dans le monde libre qui renaissait des cendres du totalitarisme vaincu.

Ce fut là la grande occasion historique, que la monarchie ne sut pas saisir, de rendre un grand service — peut-être le dernier — à l'Espagne, en agissant comme un *instrument* de transition vers la normale démocratique, conformément à ce qu'exigeait la dialectique de l'histoire universelle.

Deux choses auraient pu arriver alors, si s'était déroulée la consultation électorale : l'une — à mon avis improbable, bien que non impossible — c'est que, le peuple fatigué des souffrances de la guerre, la droite revenue de la croyance que pouvait prévaloir en Espagne la structure politique qui s'était écroulée dans le monde, les républicains désespérés de tant d'années de prison ou d'exil, la consultation se serait traduite par un triomphe occasionnel de la monarchie, laquelle aurait ainsi renoué le fil de sa légitimité coupé en 1931. Personne n'aurait pu refuser au peuple espagnol le droit souverain de rétablir en 1946 ce que lui-même avait aboli en 1931; l'autre perspective, à mon avis logique et probable, aurait été que la consultation électorale rétablit la République renversée en 1939 par la rébellion militaire et l'intervention étrangère. Même dans ce cas, la monarchie aurait rendu un grand service à la patrie en servant de pont qui aurait conduit le pays de la guerre à la paix, du totalitarisme à la démocratie, de la tyrannie à la légitimité. Mais ce moment de lucidité de don Juan de Bourbon — proyoqué peut-être alors par les conseils de don José Maria Gil Roblès — se dissipa bien vite, et l'influence et la pression de ses conseillers monarchico-phalangistes — plus attachés aux prébendes effectives et tangibles de la tyrannie qu'aux idéaux et aux espoirs de la monarchie et à la loyauté due à la personne du roi — gagnèrent l'esprit du prétendant qui se résigna à l'hypothèse de recevoir un jour la couronne des mains du « Caudillo ». Sous le sous-titre « Un dialogue de sourds », l'informateur anonyme de « Manana » explique le processus de cette évolution de la pensée monarchiste :

Mais la rouerie et l'égoïsme de Franco — appuyés par l'égoïsme et l'arrivisme d'une bonne partie des milieux monarchistes — firent que ces possibilités firent long feu et qu'il se créa le climat de confusion et d'ambiguïté dont on n'est pas encore sorti complètement.

Sur les instances du dictateur, commençait le « dialogue de sourds » entre Franco et le prétendant qui acceptait de résider sur la touche d'Estoril, et de livrer son fils aîné à une organisation éducative contrôlée par le régime, en échange d'une promesse dilatoire de succession certaine en faveur de sa branche dynastique.

A partir de ce moment, les déclarations de don Juan furent rares et fréquemment ambiguës, bien que n'y manquât jamais cette expression : « Je serai le roi de tous les Espagnols ».

Durant pas mal d'années, les monarchistes d'opposition restèrent, à l'intérieur de l'Espagne, en franche minorité, et il faut bien dire que ce sont les démocrates non monarchistes qui ont sauvegardé le crédit encore ouvert à la formule monarchique comme quelque chose de différent et d'opposé au régime de Franco. La majorité de la famille ou clientèle monarchiste s'est installée dans la collaboration ou dans l'ambiguité, démontrant qu'elle n'avait pas la moindre hâte à passer de la proclamation formelle de la « Loi de Succession » — « L'Espagne est un Royaume » — à l'implantation effective des institutions monarchiques. La stratégie du prétendant s'est laissée gagner, surtout, par les craintes de la compétition dynastique, habilement dosées par Franco.

Il convient de dire que le Conseil Privé, constitué après 1950, a obéi dans sa composition à ces préoccupations, en recherchant l'intégration de la branche carliste ou de toute autre du même acabit. Le poids des éléments « pactistes » ou collaborationnistes dans ce Conseil a été l'un des facteurs les plus négatifs pour l'indépendance du prétendant et la clarification du camp monarchiste.

A travers ses circonspects « conseillers », don Juan a dû soumettre au contrôle de Franco tous ses actes, tous ses mouvements, toutes ses déclarations et, plus d'une fois, il s'est vu dans l'obligation de souscrire par son silence à des décisions de son Conseil qui ne lui plaisaient pas ou qui intéressaient seulement son antagoniste. Un exemple important en fut l'expulsion du Conseil ou la condamnation explicite des monarchistes participant à la réunion démocratique de Munich. Don Juan dut se limiter à cette occasion à envoyer quelques messages particuliers de désaccord avec la manœuvre de ses fidèles.

...Après l'échec de l'ambitieuse tentative de 1945, cette occasion ayant été perdue, la dynastie a dû attendre son rétablissement sur le trône de la bonne volonté de Franco et de la bonne disposition des forces qui l'appuient et, en particulier, de l'armée qui n'a jamais fait preuve d'une pensée autonome opposée à celle de son chef.

Toute insistance dans le projet de restauration démocratique dans le pays — suivant la ligne de ce qu'affirmait le manifeste de 45 — impliquait le danger de se voir remplacer, dans les prévisions des dites forces, par un autre prétendant, par une régence indéfinie, ou par un président républicain. Mais le mutisme ou l'ambiguité, imposés par

cette crainte, empêchaient d'obtenir l'autre appui, le seul capable de compenser la froideur officielle, celui des groupes démocratiques et de l'opinion non conformiste du pays.

Il s'agit d'un véritable cercle vicieux dont les démocrates rendent coupables les monarchistes — y compris le prétendant — à cause de leur excessive docilité à l'égard du régime, et dont les monarchistes rendent coupables les démocrates — les démocrates sans préjugé institutionnel — à cause de leur manque de confiance.

Est-il possible de briser ce cercle ? Malheureusement, le récit ponctuel des événements les plus récents — la réunion du Conseil Privé à Estoril pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la promotion de don Juan à la dignité de prétendant en titre (5 mars 1966) — ne déblaie pas complètement la question, bien qu'il paraisse la rapprocher considérablement de la « situation limite » où elle doit s'éclairer...

En effet, durant vingt et quelques années, le général Franco n'a cessé de jouer avec les espoirs, les découragements, les faiblesses, les convoitises et les renonciations des multiples prétendants au trône, encourageant alternativement les ambitions de chacun d'eux et les opposant entre eux, avec le dessein secret et accompli de rendre impossible la restauration de la monarchie et de continuer à usurper et à souiller le trône de Saint Ferdinand. C'est Franco et l'Histoire — et non les républicains — qui ont démoli définitivement les fondements de la monarchie et qui ont ruiné toute possibilité de restauration.

Rien n'est aussi éloquent que le récit minutieux de ce qui est arrivé en coulisse au printemps 1966, à l'occasion de la réunion tenue à Estoril entre le prétendant et son Conseil Privé. Cédons une fois de plus la parole à l'éditorial bien informé de « Manana »:

La réunion du Conseil Privé était prévue pour le 5 mars, à Estoril, en la présence du Prince don Juan Carlos. Le but de cette réunion ne présentait pas d'équivoque : mettre un terme aux manipulations du régime dans le problème de la succession. La réunion d'Estoril devait démontrer que la Monarchie, pour ce qui est de la lignée alphonsine, représentait une seule option qui devait être définie avec toute la clarté possible, sans en venir à l'agressivité, face aux desseins vassalisants du franquisme.

On prépara un document qui devait être présenté au prétendant revêtu de la signature de la totalité des Conseillers, afin que celui-ci, dans sa réponse, pût concrétiser les déclarations que l'on estimait pertinentes.

On obtint la signature de tous les Conseillers, mais le texte dut être négocié avec le gouvernement (de Franco) qui, à son tour, connut également le document de réponse du prétendant. Comme, en tout état de cause, le gouvernement pouvait mettre des obstacles à la réunion, il put également, en conséquence, exiger quelques rectifications dans les textes. Eu égard au point le plus délicat, qui était la participation du prince héritier à la réunion, le gouvernement ne se priva d'aucune ruse pour l'empêcher.

Un groupe de Conseillers et d'agents du gouvernement — parmi eux, Lopez Rodo — rendit visite au prince en lui faisant connaître le discours de son père et en lui suggérant l'idée d'un guet-apens à Estoril. Le prince sollicita une audience de Franco. Franco la lui accorda pour le jour même de la réunion, ce qui obligea les Conseillers d'Estoril à renvoyer l'heure de celle-ci à l'après-midi. L'ajournement cependant n'eut pas à se réaliser car le prince renonça au voyage, alléguant une maladie qui ne l'a pas empêché aussitôt après d'assister à la noce royale de Hollande.

Comme échantillon intéressant de la contre-manœuvre gouvernementale, on doit signaler que, deux jours avant la réunion d'Estoril, l'agence France-Presse diffusa une nouvelle d'origine officielle qui affirmait l'imminence d'une réorganisation du gouvernement espagnol avec l'entrée de M. Carrero Blanco à la vice-présidence, la présentation d'une Loi Constitutionnelle soumise à référendum et l'abdication de don Juan en faveur de son fils Juan Carlos. Les intentions de cette nouvelle étaient transparentes. (4)

On fit une énorme pression (sur don Juan) pour éviter que sa déclaration ait un caractère de rupture avec le franquisme ou de dénonciation de ses plans, comme, sans aucun doute, le désiraient les Conseillers les plus libéraux du prétendant. La réunion eut lieu, en conséquence, au milieu d'une grande tension, qui augmenta considérablement au reçu du télégramme de vague adhésion par lequel le prince (don Juan Carlos) excusait son absence.

Don Juan paraissait à ce moment particulièrement affecté et le document qui devait être rendu public — devant cette absence — connut de nouvelles modifications pour éviter les risques d'une divergence par trop explicite. En dépit de toutes les atténuations et « compensations » apportées par la pression du gouvernement, le document de don Juan contient quelques déclarations formellement contraires aux plans franquistes, qui supposent un clair affrontement avec le programme de « continuité ». Ainsi, l'affirmation de ses droits propres... et, surtout, la déclaration de résistance à toute forme de restauration qui ne serait pas précédée de la décision explicite du peuple espagnol consulté sur ce sujet. Par cette dernière attitude, don Juan revendique la bonne doctrine qui accorde validité à la décision populaire du 14 avril 1931 et exige sa révocation, dans les mêmes conditions de liberté, pour que la monarchie soit possible en Espagne.

En somme, la réunion des magnats de la monarchie, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'accession de don Juan à la dignité de prétendant en titre, s'est tenue à Estoril le 5 mars 1966 autour du fils et héritier d'Alphonse XIII, presque tous les membres de son Conseil étant venus à la cérémonie. Les manœuvres du gouvernement franquiste ont porté leur fruit et parmi les absents on

⁽⁴⁾ Une bonne partie de ce programme s'est réalisée avec deux ans et demi de retard. M. Carrero Blanco, véritable « deus ex machina » de la machinerie du référendum et des lois institutionnalisatrices de la nouvelle monocratie, est aujourd'hui le vice-président du gouvernement. La tentative de provoquer l'abdication de don Juan, repoussée par le prétendant, est un élément de jugement nécessaire pour interpréter les buts et la portée de sa visite à Madrid, en compagnie de la reine Victoria, veuve d'Alphonse XIII, pour assister au baptême de l'Infant don Felipe, fils de don Juan Carlos et petit-fils de don Juan.

comptait rien moins que le « Prince des Asturies ». Comme il était convenu, José Maria Peman, au nom des autres Conseillers de Sa Majesté, a lu le message de loyauté au roi. Celui-ci a répondu par un document préparé à l'avance et qui, si mes informations sont certaines, avait recueilli l'assentiment des seuls éléments de pouvoir capables d'imposer à Franco la transition vers la monarchie. En voici les paragraphes essentiels:

« ...(J'aspire) à servir ma patrie en faisant en sorte que la monarchie ne soit jamais inféodée à des intérêts de classe ou de parti, ni à des groupes ou chapelles, ni à des préférences personnelles. J'aspire, je le répète une fois de plus, à être le roi de tous les Espagnols...

« ...La tradition, la légitimité et la continuité historique, sont les racines où la Monarchie puise son autorité et sa force pour être une institution permanente et nationale, au-dessus de tous les intérêts et de toutes les velléités de l'opinion, mais je suis persuadé qu'à notre époque elle ne pourrait réaliser cette auguste fonction sans l'assentiment explicite du peuple espagnol ».

Le document initial, celui auquel avaient donné leur accord les éléments de pouvoir auquel je me réfère ci-dessus, celui que lut don Juan, au moins c'est là la version qui, à l'époque, arriva à la connaissance des exilés démocrates — monarchistes ou non — disait :

« Je suis persuadé qu'à notre époque elle ne pourrait réaliser cette auguste fonction sans l'assentiment préalable et explicite du peuple espagnole ».

Les mots soulignés sont d'une importance capitale : préalable et explicite. L'affirmation du caractère préalable de la consultation électorale est la seule qui corresponde à la ligne politique fixée par Alphonse XIII dans son message d'avril 1931. La monarchie « de tous les Espagnols » ne le sera pas si, préalablement à la restauration, la souveraineté nationale librement consultée ne renouvelle pas d'une manière explicite à la monarchie l'adhésion qu'elle lui avait retirée le 12 avril 1931, ce qui détermina l'instauration de la Deuxième République Espagnole.

On dit que le prétendant lut « préalable et explicite » et que le « Bulletin d'informations extraordinaires » du Conseil Privé, dont j'ai un exemplaire sous les yeux, publication que le Conseil de la Couronne édita clandestinement — une clandestinité consentie et tolérée par le régime — corrigea la rédaction de son roi et supprima le mot « préalable ».

Je ne peux mettre ma main au feu, puisque je n'étais pas à Estoril, que c'est don Juan lui-même et non son Conseil qui raya le mot, suivant la tradition de Ferdinand VII qui corrigeait selon son bon plaisir les discours de la Couronne préparés par le gouvernement, quand il les lisait devant les Cortès. En tout cas, la suppres-

sion de ce mot, ou son inexistence, au cas où il n'aurait pas été supprimé, contient la clé des divergences entre le roi et le « Caudillo », entre la restauration et l'instauration, entre la monarchie traditionnelle et la monocratie franquiste.

Que l'aient compris ainsi également, alors, les monarchistes libéraux et les « accidentalistes » qui combattent pour la formule de la monarchie instrumentale — qui est l'antithèse de la monarchie de « continuité » — j'en veux pour preuve le paragraphe final de l'intéressant rapport de « Manana », dont nous avons transcrit antérieurement les paragraphes essentiels :

La question qui demeure pendante et que le document d'Estoril n'explique pas suffisamment est le cadre des conditions dans lequel une telle consultation devrait avoir lieu. Faite par Franco, sans la liberté de présenter d'autres options, et sans moyens de contrôle électoral authentiques, la consultation serait une farce sans valeur.

Ainsi, il ne reste donc d'autre recours que celui d'un gouvernement provisoire neutre qui mette le pays dans les conditions de choisir librement, avec tous les éléments de jugement en main et avec la certitude que sa décision sera exécutée.

En ce qui concerne le régime, tout laisse à penser que ses intentions de continuité — déjà dénoncées dans ces pages — n'ont fait que se confirmer. Il est évident que, sauf le cas de capitulation sans conditions de don Juan, on travaillera sur le prince héritier pour obtenir de celui-ci la rupture que l'on désire. Le journal « Pueblo » a publié un commentaire qui ne laisse pas place au doute. On y indique clairement à don Juan le chemin de l'abdication, et à son fils celui de la solidarité avec les « traditions » du franquisme. Il est indubitable — et, dans une certaine mesure, nous en avons la preuve - qu'une partie du gouvernement désire accélérer le processus de la proclamation formelle de don Juan Carlos et peut-être son installation factice sur le trône. Seul l'égoïsme sénile de Franco — qui se refuse à la retraite physique du pouvoir - semble collaborer aujourd'hui avec les propos de digne résistance dans lesquels don Juan de Bourbon semble installé. La question trouverait-elle sa solution dans un appel « courageux » de don Juan au pays et à l'armée ? C'est là la croyance de beaucoup, mais il serait imprudent d'affirmer qu'un tel événement est mûr.

La formule monarchique continue donc à être dans l'ambiguité, bien que cette ambiguité tende à prendre de toute urgence la forme d'une option.

Tout cela arrivait et on le commentait il y a deux ans. Aujour-d'hui, plus récemment, à l'occasion du retour pour quelques heures en Espagne de l'ex-reine Victoria et de son fils don Juan, pour assister au baptême du petit Infant don Felipe, les mêmes ambiguïtés se sont répétées. Les monarchistes « continuistes », à travers ABC et la rare presse qui leur est attachée, ont voulu interpréter l'« autorisation » donnée par le « Caudillo » comme un heureux augure de la restauration de la monarchie. Les agences d'information (qui ne

s'informent que de rares fois de ce qui véritablement arrive dans le monde, qui se bornent à photographier l'écume des événements, sans entrevoir le profond courant de l'histoire) et leur caisse de résonance, la presse à sensation, ont trompété la grande nouvelle. Les chancelleries de toujours ont également fait mine de le croire.

Peu de jours après, la presse du Mouvement reprenait son travail d'éclaircissement des faits, en les traitant par l'exégèse franquiste. Pour ne pas abuser de la patience de mes lecteurs, je ne transcris ici aucun des centaines d'éditoriaux et d'articles de la presse de Madrid ou de province dans lesquels il est précisé : premièrement, que les ex-souverains ne furent reçus et acclamés que par une maigre minorité de vieux aristocrates avec leurs domestiques et leur clientèle, résidus vermoulus d'une société en voie d'extinction, mais qui, dans leur ensemble, ne sont qu'une goutte d'eau dans la mer de l'opinion politique ; deuxièmement, que, conformément à la Constitution en vigueur, il n'y aura pas d'autre roi - s'il y en a un — que celui que désignera avant de mourir le « Caudillo » ou, en cas de carence, les organismes créés par lui pour continuer à régner après sa mort à travers un roi fantôme ; troisièmement, que, s'il n'y a pas de roi qui se résigne à assumer le triste rôle à lui assigné par les Lois Organiques, celles-ci prévoient la procédure nécessaire à l'installation d'une régence ; et quatrièmement, que, tant que vivra le « Caudillo », et tant qu'il le voudra, on ne déclenchera pas les mécanismes institutionnels de sa succession, conformément à la haute idée charismatique que Franco a assumée en s'instaurant lui-même « Caudillo » d'Espagne par la grâce de Dieu. Voici ses paroles, qui figurent dans le discours lu devant les Cortès le 22 novembre 1966:

Durant ces trente années, j'ai consacré toute ma volonté, tout mon soin et toutes mes énergies à la cause de l'Espagne... Seules la foi et l'aide de Dieu m'ont donné les forces d'accepter la haute et lourde responsabilité de gouverner le peuple espagnol. Convaincu de ce que celui qui endosse cette responsabilité ne peut, en aucun moment, accéder à la relève ou au repos mais, tout au contraire, doit se consumer dans la conclusion de l'œuvre entreprise...

Cependant, à notre avis, l'opération réalisée par le prétendant don Juan, à l'occasion de son bref séjour à Madrid, a eu quelque efficacité. Comme le lecteur l'a certainement remarqué dans les documents précédents, le dessein secret de Franco, devant la résistance hésitante du prétendant don Juan, s'oriente vers le choix de celui que l'on appelle « le Prince des Asturies », don Juan Carlos. Par là, Franco ne cède rien de ses prérogatives charismatiques car, si le prince don Juan Carlos s'écartait du droit chemin, les Lois Organiques octroient le pouvoir au « Caudillo » — et si elles ne le lui

octroyaient pas, lui-même l'assumerait — de le destituer et de laisser à nouveau ouverte la succession.

Tel est le sens que l'on donnait dans les cercles politiques de Madrid au remplacement du Capitaine Général Munoz Grandes par M. Carrero Blanco, à la vice-présidence du gouvernement. La réception faite à l'aéroport de Madrid à la reine Victoria et à don Juan de Bourbon, que ses féaux appellent le Roi, a servi pour le moins à « éclipser » le Prince des Asturies, don Juan Carlos, déjà en soi si plat et inconsistant, lequel est passé inaperçu et est demeuré dans l'ombre lors de toutes les cérémonies et festivités, y compris le baptême du petit Infant, bien que ce fût lui le père.

Nous ne croyons pas trahir les faits en affirmant que, sinon pour autre chose, le voyage de don Juan a été utile pour rendre impossible momentanément, et peut-être définitivement, la manœuvre « continuiste » consistant à donner la préférence à la candidature de don Juan Carlos sur les droits prétendus de son père.

D'autres desseins plus occultes ont poussé le « Caudillo » à autoriser le retour occasionnel de don Juan. L'un, de démontrer le maigre écho suscité dans l'opinion vive du pays par les héritiers de la dynastie déchue. Si le « Caudillo » s'était proposé véritablement de « présenter » don Juan comme futur souverain, il lui aurait suffi de mettre en branle le dispositif du régime — comme il le fit par exemple lors de la réception (de l'apothéose !) du Président Eisenhower, qui impressionna tellement les Américains — pour préparer une réception éclatante de centaines de milliers de spectateurs enthousiastes et bien dressés, dans le cadre d'un spectacle de masses comme savent en déployer de temps en temps les despotes totalitaires pour supplanter, par le fracassant bêlement d'un troupeau humain, l'authentique, la sévère, la silencieuse voix du peuple. De tout le peuple, non celui qui brame sur les places, mais celui qui parle dans les urnes.

L'autre dessein occulte — et c'est là où la rouerie de Franco atteint de hauts sommets de sublimité — a été de permettre que se découvrissent dans son propre camp les alliés qui ont véritablement des préférences « restaurationnistes », pour les mieux connaître, les surveiller et les neutraliser. C'est sa tactique une fois de plus avouée par lui-même dans l'intéressant discours tant de fois cité (22 novembre 1966) :

Précisément parce que nous sommes forts, nous pouvons très bien nous passer d'antibiotiques et nous accorder certaines licences qui, même si, à première vue, elles peuvent être une cause de scandale, nous donnent la température de la nation et nous permettent de découvrir comment s'ébattent les éternels ennemis de notre paix interne.

IV. — TENTATIVE POUR FREINER LE COURANT DE DEMOCRATISATION.

Les faits sont venus confirmer les interprétations avancées dans les rapports dont nous venons de donner des extraits, l'un rédigé en 1964 par le Ministère de la République Espagnole en Exil, l'autre publié dans la revue « Manana » au printemps 1966, des mois et des années avant que le processus annoncé de démocratisation et d'institutionnalisation se fût mis en marche. Il n'était pas difficile de jouer les prophètes, car les déclarations du « Caudillo » avaient été suffisamment diaphanes pour quiconque ne voulait pas s'obstiner à lui attribuer des vertus et des convictions monarchistes et des intentions restauratrices que ses propos et ses actes ont toujours contredites.

A l'automne 1966, le régime se décida enfin à déclencher le double processus d'instauration et de démocratisation. Dans le message où il présentait à ses Cortès de béni-oui-oui les projets de loi de référendum et de lois organiques, le 22 novembre 1966, Franco mit lourdement en relief, une fois de plus, la maigre substance démocratique qu'il v avait sous le verbiage des articles de loi. Bien entendu, dans ce message l'on évoque la lointaine origine du Parlement espagnol, le premier - et non l'anglais - dans l'histoire de l'humanité, et l'on affirme que « les Cortès espagnoles, les plus anciennes de toutes, furent toujours un corps de représentation organique de la société. » Toujours, oui, quand il y eut en effet des Cortès ; non, à l'ère franquiste durant laquelle il n'y a pas eu représentation, mais supplantation des institutions et organes de la société : car les « procurateurs » — vocable anachronique pour appeler les députés - n'exercent pas leurs fonctions, comme dans les Cortès médiévales castillanes, léonaises ou aragonaises quia supposita electione a republica facta, selon l'expression de l'Encyclopédie de Salamanque, antérieure à Jean-Jacques Rousseau, mais par la grâce du « Caudillo » qui les désigne, soit par nomination directe, soit par institutions ou syndicats interposés, lesquels sont eux-mêmes l'émanation de sa volonté omnipotente. Députés « du doigt », comme les gens appellent par dérision les hiérarques désignés par l'index du dictateur.

Dans le message déjà cité, qui contient la substantifique moëlle de ce que Franco se proposait de faire, et non dans les textes légaux qui ne sont que l'emballage, il était dit bien clairement que la contexture autoritaire du régime devait durer, avec d'autres apparences et sous le nouveau déguisement démocratique, après le référendum et les lois organiques. Voici un exemple typique, entre mille qui rendraient cette analyse interminable : le « Caudillo » dit :

« En même temps, l'assise des Cortès devient plus élective ». Assise qui, jusqu'aux nouvelles lois — cas unique dans l'histoire parlementaire — était de désignation gouvernementale. Il n'y a pas de choix entre *plus* ou *moins* élective : l'assise est élective ou ne l'est pas. Conçoit-on un Parlement dont le Président doive être nommé par le Chef de l'Etat ?

En somme, après le référendum et les lois organiques, et tant que vivra le « Caudillo », qui est au-dessus d'elles comme le créateur est au-dessus de sa création, tant qu'il exercera la direction de l'Etat, celui-ci continuera d'être une dictature organique — non une « démocratie » organique — dont les institutions tout entières constituent un ingénieux dispositif à travers lequel le « Caudillo » s'exprime, à l'unanimité, la confiance qu'il continue d'avoir en lui-même, une confiance dont il pense ne répondre que devant Dieu et devant l'histoire.

Il est intéressant de transcrire un des derniers paragraphes du message en question, en disant simplement, pour éclairer la lanterne du lecteur profane, que, dans le vocabulaire franquiste, le Mouvement National est le nouveau nom que l'on donne au parti unique, hors duquel personne n'a le droit de citoyenneté :

« Le Mouvement National est parfaitement défini, à la fois comme clé de voûte de nos principes et levain du développement politique, en un concours de critères bien ordonné ».

Ce qui, en bon espagnol — ou plutôt en bon français! — veut dire que l'on maintient le principe totalitaire du parti unique.

« Les Cortès assument la plénitude de la fonction législative et de contrôle et, à travers un Conseil du Royaume qu'elles composent elles-mêmes en grande majorité, interviennent dans les plus hautes nominations. Les forces armées assument la garantie de la sécurité et de l'ordre, ainsi que celle de l'unité et de l'indépendance de la patrie.

Les lignes soulignées montrent, sous les nuages et les ornements de ce transparent churriguéresque, le corps de l'ange descendant des cieux : Varmée et les forces armées, en qui réside, et non dans le peuple, la souveraineté nationale, pour l'avoir assumée en juillet 1936.

Dans un paragraphe précédent du même message, le « Caudillo » a montré très clairement que tout cet appareil légal et institutionnel ne devrait pas avoir d'application immédiate :

« Il ne s'agit pas d'une nécessité urgente mais d'une prévision pour le futur. Aujourd'hui, et pour longtemps, la stabilité est assurée ».

C'est bien clair. Et les monarchistes qui espéraient pour le lendemain de l'approbation des Lois organiques la restauration de la dynastie! Franco poursuivit par ces mots:

« Jamais aucune nation n'a joui d'une situation politique meilleure. Les générations qui encadrent la nation sont formées par celles qui ont connu et ont souffert de la domination rouge et par les combattants de notre Croisade, qui savent ce que leur a coûté la conquête de la paix Et si cela ne s'avérait pas suffisant, nous comptons sur l'appui communautaire du peuple et sur la garde fidèle de la paix par nos armées et forces de l'ordre public.

Pour moi, je veux bien m'expliquer et pardonner que la presse et la diplomatie étrangères se soient trompées - volontairement ou ingénument, suivant les cas - et qu'elles se soient figuré que l'Espagne entamait véritablement l'évolution requise pour son intégration de plein droit dans la communauté européenne. L'Espagne est un pays difficile à comprendre. C'est la patrie de Gongora et, dans les Solitudes ou dans le Polyphème, il y a de fort belles strophes dans lesquelles personne ne sait encore ce que le poète a voulu dire, s'il a vraiment voulu dire quelque chose et ne s'est pas proposé de chanter seulement, pour le simple plaisir du rythme des mots et de l'image. On pourrait dire de lui ce que Henri Heine racontait de Hegel qui, interrogé par ses élèves sur ce qu'il avait voulu dire dans un paragraphe obscur de sa profonde Philosophie de l'esprit, répliqua : « Quand je l'ai écrit, Dieu et moi nous le savions ; maintenant, Dieu seul le sait. » Que l'on nous permette d'ajouter que l'on peut pardonner — on peut même l'en louer — à Gongora ses obscurités recherchées pour la sonorité musicale du langage, la grâce et la nouveauté des images qui rehaussent davantage, malgré leur obscurité, la beauté de ses vers, un peu comme dans les toiles du Greco les énormes nuages ténébreux de tempête rehaussent la silhouette de l'impériale Tolède,

cette illustre et prestigieuse pesanteur d'antiques édifices adornée

i Titait magás as

Etait posée sur la sublime cîme de la montagne, et de là, sur ses pentes semée. (5).

Passe donc, disions-nous, pour les étrangers! Mais, parmi les Espagnols, comment est-il possible qu'il y ait eu encore quelques esprits ingénus, capables d'imaginer que le processus d'institution-nalisation du régime allait donner le branle à une rapide transition vers la démocratie, concrètement vers la monarchie constitutionnelle personnifiée par don Juan de Bourbon? Non, la farce du référendum et la nouvelle structure organique de l'Etat franquiste n'ont été qu'une

nouvelle tentative, condamnée d'avance à l'échec, pour freiner l'irréversible courant démocratisateur de la société, une nouvelle supplantation de la volonté nationale.

V. — UNANIMITE DE L'OPPOSITION DEMOCRATIQUE ESPA-GNOLE. POUR LA DEMOCRATIE, VERS LA NOUVELLE REPUBLIQUE.

Chacun sait que les Cortès de procurateurs approuvèrent par acclamation, unanimement et en un instant, les projets de loi de référendum et de Lois Organiques, sans les avoir lus. La pensée de Franco possède des vertus thaumaturgiques et un don de persuasion auprès desquels ceux de la pensée de Mao Tsé-toung ne sont qu'une plaisanterie puisque, en un clin d'œil, avec la précision et la rapidité d'un computateur électronique, il obtint l'unanimité de ses Cortès. Voilà ce qu'est un Parlement du XXe siècle! Au diable les vieux Parlements libéraux, lents, inefficaces, dont les éternelles délibérations, discussions et votes ne servaient qu'à opposer des obstacles aux sages, énergiques et infaillibles décisions de gouvernants!

Durant les quelques jours qui s'écoulèrent entre la présentation et l'approbation de ces lois et le déroulement du référendum, l'opposition démocratique de l'intérieur et de l'exil fit entendre sa voix. Il apparut deux critères, plutôt qu'opposés, complémentaires. Il se tint à Madrid et à Paris des réunions nombreuses et passionnées, sans que manquât l'audacieux et généreux Mercure pour emporter et rapporter en avion les messages de Madrid à Paris et vice versa.

L'unanimité ne se réalisa pas, entre autres raisons, parce que le temps manqua pour que mûrît un critère commun. Un important secteur de l'opposition de l'intérieur élabora un document que l'opposition en exil considéra insuffisant, mais qui a eu la vertu — comme on l'a vu a posteriori — de démontrer à toute conscience digne de ce nom la fausseté ab initium du référendum. De ce document, qui fut remis au gouvernement franquiste, on donna des copies aux correspondants de la presse étrangère à Madrid et aux ambassades accréditées.

Il fut signé, à Madrid, à titre personnel et en courant les risques inhérents à l'acte de rébellion qu'il représentait, par plus d'une centaine d'intellectuels, d'ouvriers et d'hommes politiques de toutes les tendances et secteurs de l'opinion plus ou moins clandestine, des monarchistes libéraux aux communistes et syndicalistes, en passant par les « accidentalistes », les démocrates chrétiens, les républicains et les socialistes. C'est-à-dire une gamme d'opinions qui embrasse toutes les tendances politiques responsables existant dans le monde civilisé, en Orient et en Occident.

⁽⁵⁾ N. d. T.: Ces vers, inversés à la traduction pour des nécessités de syntaxe — l'ordre réel est 3. 4. 1, 2, — ne sont pas en réalité de Gongora, comme le contexte le laisserait supposer. Ils sont extraits de la Troisième Eglogue (vers 209-212) du grand poète-soldat du XVle siècle, Garcilaso de la Vega, né à Tolède et mort en Provence, lors de l'assaut de la tour du Muy, près de Saint-Raphaël (une plaque apposée sur la tour commémore l'événement, à l'entrée de l'autoroute de l'Esterel). Il existe d'ailleurs deux visions de Tolède par le Greco: celle, horizontale, de la Maison-musée du Greco, à Tolède même, toute pesanteur, qui évoque assez bien les vers de Garcilaso, et celle, très fameuse, du Métropolitan Museum de New-York, toute verticalité, toute fluidité déferlante, qui évoquerait plutôt ces vers de Gongora, précisément (3e acte de sa comédie Les fermetés d'Isabelle):

Cette montagne qui, se précipitant, depuis tant de siècles, s'écroule dans l'abîme.

Ce document, comme nous l'avons dit, fut officiellement présenté au gouvernement de Madrid, par chacun des secteurs de l'opinion, parce que, bien que d'accord sur son contenu, ils ne parvinrent pas à dépasser une incompatibilité idéologique — par exemple, certains groupes démocrates-chrétiens ne voulaient pas se montrer en flirt avec les communistes. Certains d'entre eux, démocrates de nouveau style, pas encore rendus méfiants comme l'opposition classique par une persistante et tragique expérience, ne voulaient pas écarter a priori la possibilité que le régime eût un sincère désir d'ouverture vers la démocratie, en lançant un authentique processus de pacification et de libéralisation. Voici le texte de ce document.

Excellence,

La convocation d'un référendum, dans un délai de vingt jours, pour ratifier la Loi Organique de l'Etat, ensemble de dispositions hétérogènes, approuvées par les Cortès sans examen préalable ni discussion, place le citoyen espagnol devant une grave responsabilité.

Conscients de l'importance du moment, les soussignés, dans l'usage de leurs droits, s'adressent au pouvoir public pour lui soumettre les souhaits ci-dessous exprimés, lesquels tendent tous à faire en sorte que soient mises réellement en pratique les garanties exigées par la reconnaissance de la légitime pluralité des opinions divergentes et par le respect des citoyens qui défendent, d'une manière loyale et responsable, leur façon de voir, droits qui ont été solennellement proclamés, tant dans la Charte des Nations Unies que, plus récemment, par le Concile Vatican II.

Les mesures légales que nous considérons comme indispensables, pour que la consultation populaire soit authentique, sont :

Premièrement: Octroi d'un temps de parole à la radio et à la télévision officielles, dans des conditions de parfaite égalité avec les personnes ou entités, gouvernementales ou non gouvernementales, qui défendent le OUI.

Deuxièmement: Autorisation de divulguer, amplement, par le moyen d'imprimés, d'affiches de propagande, d'articles de journaux, d'émissions sur les radios privées et de conférences, de colloques et autres actes publics, les opinions responsables qui conseillent de voter NON au référendum.

Troisièmement: Egalité de chances quant à la disposition de fonds publics, ou para-publics, pour faire face aux dépenses occasionnées par la campagne électorale. Nous croyons d'ailleurs que l'austérité en matière de dépenses doit caractériser cette campagne.

Quatrièmement : Possibilité d'un contrôle effectif des opérations électorales, ce qui veut dire concrètement qu'il convient de :

- a) Renvoyer à trente jours le délai fixé pour le dépôt des candidatures aux postes de scrutateurs, réduit actuellement à dix jours ;
- b) porter à six le nombre de scrutateurs admis à chaque table électorale, qui est actuellement de deux ;
 - c) désigner les scrutateurs par tirage au sort public, entre les

citoyens qui le désirent, au lieu du système actuel dans lequel les nominations sont confiées aux Comités Municipaux du recensement, qui apprécieront, conformément au décret 2.913/966, du 21 novembre, « en toute liberté de critère, les mérites et circonstances des candidatures », sans qu'il y ait un recours quelconque contre cette décision discrétionnaire ;

d) porter à trois jours le délai fixé pour l'interjection des réclamations et recours, actuellement limité à un jour.

Cinquièmement : Extension du référendum à tous les citoyens espagnols aptes à voter, tant pour ceux qui résident ou travaillent à l'étranger, que pour ceux originaires des provinces africaines, afin qu'ils puissent émettre leur vote avec les mêmes facilités que dans la péninsule.

Sixièmement : Autorisation de constituer une association, de caractère national, dans laquelle pourraient entrer, avec un caractère circonstantiel, tous les citoyens qui croient convenable de s'opposer à la Loi Organique, pour le déroulement de la campagne électorale pour le NON et le contrôle des opérations de vote.

Septièmement : Aujournement de la date du référendum, qui est exigé logiquement par les souhaits antérieurs. La nouvelle date devrait être fixée à une période postérieure, de l'ordre de trente jours minimum, à l'autorisation de créer l'association à laquelle se réfère le paragraphe six.

Etant donné l'importance décisive que les soussignés accordent à ces souhaits qui forment un tout impossible à dissocier, devant la gravité des décisions que le pays se voit obligé d'adopter, s'il n'était pas obtenu des pouvoirs publics une réponse favorable dans un délai de sept jours, il y aurait lieu de comprendre que ces vœux n'ont pas été pris en considération. En conséquence de quoi, placés dans l'impossibilité de faire valoir leurs droits, les signataires se sentiront libérés de l'obligation d'émettre leur vote, ils s'abstiendront donc de participer au référendum et conseilleront la même attitude à leurs concitoyens.

Croyez, Excellence, à l'expression de notre profond respect, etc..

Madrid, 27 Novembre 1966.

P. S.: Ce document sera rendu public, dans le pays et à l'étranger, par voie de presse, vingt-quatre heures après sa présentation à Votre Excellence.

La réplique du gouvernement fut fulminante et catégorique : Il n'y aurait aucune tolérance ni garantie de sincérité électorale, ni de possibilité que l'opposition intervînt en aucune des opérations du référendum, de l'information et de la propagande au scrutin. Ainsi put-on assister au phénomène insolite — qui ne s'est jamais produit, même chez les jeunes nations récemment sorties de la tribu — que voici : l'Institut Géographique et Statistique publia quelques jours avant le référendum que le Corps Electoral était composé de 19.620.000 électeurs, et quelques heures après le scrutin il rectifia ses chiffres, les portant à 21.301.540 électeurs pour que le nombre de

ceux-ci ne s'avérât pas inférieur à celui des « votants ». Et dire qu'après cela, il y a encore de mauvais esprits qui doutent des dons charismatiques du « Caudillo » !

Parce qu'ils avaient remarqué qu'il n'y avait pas d'indices suffisants pour croire que le gouvernement allait lancer un authentique processus de démocratisation, les dirigeants responsables de l'opposition classique en exil, formant l'Union des Forces Démocratiques, et ses respectives projections sur l'intérieur, ne crurent pas devoir souscrire au document antérieur. L'Union des Forces Démocratiques en élabora un autre, après de laborieuses délibérations presque quotidiennes — et mêmes nocturnes — avec la difficulté que suppose le fait que les participants ne pouvaient pas se retrouver dans une unité d'espace et de temps, du fait que les uns agissaient clandestinement en Espagne, tandis que les autres résidaient en exil. Du decument de l'Union des Forces Démocratiques, l'on remit une copie aux agences et correspondants de la presse étrangère à Madrid, lesquels l'honorèrent de leur silence. Seul quelque quotidien d'Amérique Latine en fit mention, et le New York Times en donna un important extrait grâce à la diligence du Mercure auquel j'ai fait allusion tout à l'heure, lequel l'apporta personnellement à la direction du grand journal new-yorkais.

Ce document paraît maintenant pour la première fois en France, dans La Revue Socialiste. Son actualité est encore plus grande qu'à l'époque de sa rédaction, car il contient la seule alternative véritablement démocratique au régime dont la décadence et la décomposition progressives peuvent mener l'Espagne, le jour où l'on s'y attendra le moins, à un tragique dénouement qui serait catastrophique, non non seulement pour le pays, mais encore pour l'Europe et pour tout le monde civilisé.

Je dois ajouter que l'essentiel de ce document coı̈ncide avec la position du Parti Communiste Espagnol, comme on peut le voir dans le numéro de l'organe du Comité Central du P.C. d'Espagne, Mundo Obrero, édité clandestinement à Madrid, de la seconde quinzaine de décembre 1967. Devant l'impossibilité de transcrire la déclaration du Comité Central et la réplique à l'article d'Ardatovski, publié le 12 décembre dans les Isvestia de Moscou, dans lequel on laisse transparaître une certaine tolérance au rétablissement de la « Monarchie instrumentale », nous en reproduisons seulement quelques paragraphes particulièrement catégoriques et intéressants :

« Pour nous, démocratie en Espagne est synonyme de République. Pour nous, il n'y a pas d'autre chemin vers la liberté politique, après la liquidation de la dictature, que l'instauration d'un gouvernement sans signe institutionnel qui prononce une amnistie générale, rétablisse pleinement les libertés politiques et convoque des élections pour une Assemblée Constituante.

Nous avons déclaré et nous répétons que nous ne nous compromettrons jamais dans une action destinée à implanter la monarchie. Et si la monarchie vient des mains de Franco ou des franquistes, ou à la suite de n'importe quelle iniative prise dans le dos du peuple, nous considèrerons ce régime, même s'il essaye de se présenter sous les formes d'un paternalisme libéral, comme la continuation de la dictature et, par conséquent, comme un système illégitime et antidémocratique.

Dans de telles conditions, la monarchie n'apporterait pas, comme ont accoutumé de dire ses partisans, la paix aux Espagnols, mais bel et bien la guerre civile ».

Il fut utilisé comme base, pour la mise au point du document de l'Union des Forces Démocratiques que nous allons transcrire, un un pré-projet rédigé par l'illustre professeur de l'Université de Séville don Manuel Giménez Fernandez, récemment décédé, qui fut président, non seulement de ladite Union, mais encore de l'aile gauche de la démocratie chrétienne. En 1933-34, M. Giménez Fernandez était ministre de l'Agriculture de la République et, à ce titre, avait essayé d'appliquer la réforme agraire et la politique sociale des Encycliques. (6).

Voici donc la déclaration de l'Union des Forces Démocratiques :

A L'OPINION PUBLIQUE :

La société espagnole vit des moments d'une incertitude politique singulièrement aggravée par le manque de préparation d'un avenir chaque jour plus proche et plus nourri d'inconnues menaçantes.

Nous, qui formulons ces déclarations, représentons des courants idéologiques ou des partis politiques et des organisations syndicales qui, bien que, d'un point de vue légal, 'ils ne soient pas reconnus, expriment en réalité le mode de penser et de sentir de vastes zones de l'opinion, appelées à exercer une influence décisive sur le futur politique de l'Espagne, lorsque son régime de gouvernement se rapprochera de ceux qui ont cours dans l'Europe en voie d'intégration.

C'est pourquoi nous rejetons les projets d'institutionnalisation qui, semble-t-il, se préparent, et qui ne seraient que la tentative d'imposer un « continuisme » que le pays ne pourrait supporter, même s'il se présentait sous le patronage d'une pseudo-opposition qui s'appelle ellemême démocratique, mais qui, en réalité, est dictatoriale dans son tréfonds.

Nous ne voulons pas nous limiter à un travail démolisseur de critique négative, mais nous désirons offrir aux Espagnols une alternative viable à l'actuel régime en mal de décomposition. Alternative qui doit essentiellement conduire vers un régime authentiquement démocratique, dans une atmosphère de paix matérielle et morale.

⁽⁶⁾ Un député de Salamanque, grand propriétaire terrien et grand catholique « à l'espagnole », entendant M. Giménez Fernandez mentionner tant de témoignages des Ecritures, des Pères de l'Eglise, des Conciles et des Papes qui mettaient à mal les droits de la propriété latifundiaire, l'interrompit par cette phrase : « Si c'est là ce qu'enseigne l'Eglise, à partir d'aujourd'hui, je me fais schismatique! »

Nous comprenons combien il serait difficile et risqué de se lancer sans la moindre préparation dans la consultation d'un pays plongé dans la prostration à la suite de plus de trente ans de suppression de toutes les libertés publiques.

C'est pourquoi, croyant interpréter le sentiment d'une grande majorité de citoyens, qui ont pour dénominateur commun un profond sens de la démocratie et de la justice sociale, et condamnent profondément tout ce qui signifierait violence et désordre moral, nous sommes en faveur de l'établissement d'une situation transitoire, avec un gouvernement provisoire sans signe institutionnel défini, auquel nous donnerions notre plein appui pourvu qu'il s'engage:

- 1°) A organiser la vie politique du pays sur des bases authentiquement démocratiques capables de garantir au peuple espagnol une intervention effective et décisive dans la gestion des affaires publiques et un droit de contrôle de l'œuvre du gouvernement ;
- 2°) A définir et à garantir d'une façon effective l'exercice des droits essentiels de la personne humaine, spécialement ceux de liberté religieuse, politique et civile, de liberté d'expression, de réunion, d'association, de vie syndicale, de grève, de résidence et d'inviolabilité du domicile et de la correspondance postale et téléphonique :
 - 3°) A maintenir l'ordre public, sans compromissions ni faiblesses ;
- 4°) A rétablir l'empire de l'ordre moral et de la justice dans la vie publique, au moyen de juges et de tribunaux indépendants, et à instituer un état de droit qui en termine avec l'arbitraire, avec les injustes positions privilégiées et avec toute forme de corruption ;
- 5°) A supprimer les tribunaux spéciaux à la seule exception de ceux qui ont a connaître des délits de nature strictement militaire, tels qu'ils étaient définis avant juillet 1936 ;
- 6°) A préparer d'une façon décisive l'intégration de l'Espagne dans les structures supranationales européennes ;
- 7°) A soumettre, dans un délai qui ne devra pas dépasser deux ans, à la libre et authentique décision de la volonté nationale, exprimée par le moyen du suffrage universel, l'établissement de la forme de gouvernement définitive ;
- 8°) A fixer par le moyen de décrets-lois, qui devront être ratifiés, le moment venu, par un Parlement démocratiquement élu, les bases de la coexistence politique future, dans le cadre suivant :
 - A) Promulgation immédiate des lois qui règlent :
 - 1°: Le statut juridique du gouvernement provisoire ;
 - 2º: Loi d'amnistie pour les délits politiques ;
 - 3° : Lois régulatrices des droits de la personne humaine ;
 - 4° : Organisation des Corps Constitués municipaux et provinciaux suivant un critère largement représentatif, et en leur attribuant des facultés de gestion autonome ;
 - 5°: Statut organique provisoire d'autonomie pour les peuples qui composent l'Etat espagnol, en leur attribuant les facultés de propre gestion que leur personnalité implique;
 - 6° : Régime syndical pluraliste et libre ;

- 7° : Statut des partis politiques avec égalité des droits pour tous.
- B) Le gouvernement provisoire réformera ou créera les organismes consultatifs et techniques nécessaires à la préparation des dispositions qu'il y aura lieu de promulguer, avec force de loi, sur :
 - 1º : Réorganisation des tribunaux de justice ;
 - 2º : Budget général de l'Etat, en y supprimant les fonds spéciaux ;
 - 3°: Réforme fiscale ;
 - 4° : Bases d'ensemble de la réforme agraire, adaptées aux diverses provinces espagnoles, et qui aient pour but l'augmentation de la productivité et la juste distribution du revenu agraire entre les agriculteurs, en faisant en sorte que la condition du travailleur du secteur agricole corresponde à celle dont jouissent ceux des autres secteurs économiques;
 - 5° : Réforme du système de crédit, dans une perspective de développement agricole et industriel, et suppression de toute forme d'usure ;
 - 6°: Révision du plan de développement en cours d'exécution et des dispositions qui concernent l'industrie et la mine;
 - 7° : Réforme de l'enseignement et de l'éducation, destinée à faire en sorte que l'égalité des chances devienne une réalité ;
 - 8°: Statut général des fonctionnaires ;
 - 9°: Fixation d'un salaire minimum qui permette aux travailleurs une vie décente et digne ;
 - 10° : Révision de l'organisation actuelle des services de santé, d'assistance et de sécurité Sociale, en vue d'un meilleur fonctionnement et d'une plus grande efficience.

En proposant ces solutions, qui démontrent notre bonne volonté d'éviter toute nouvelle manifestation de violence collective, nous devons avertir loyalement que nous considérerions comme une fiction, qui justifierait une totale indifférence du citoyen, tout essai de réforme des actuelles structures politiques dans laquelle interviendraient seulement leurs bénéficiaires actuels, par le biais d'une soi-disant démocratie directe, préalablement falsifiée, accompagnée d'un encouragement à des partis ou pseudo-partis domestiqués et d'un système de fausse représentation politique.

Paris et Madrid, novembre 1966 : Gauche Démocrate Chrétienne ; Action Républicaine Démocratique Espagnole ; Parti Socialiste Ouvrier Espagnol ; Parti Nationaliste Basque ; Action Nationaliste Basque ; Union Générale des Travailleurs ; Solidarité des Travailleurs Basques ; Confréries Galiciennes.

Nous nous étions proposé de terminer ce travail en expliquant aux lecteurs de *La Revue Socialiste* les perspectives de l'inéluctable évolution de l'Etat espagnol vers une nouvelle démocratie et une troisième République qui réponde à la maturité actuelle de la société espagnole et aux désirs pressants de l'opinion publique. Mais il était